

CAP METIERS DE LA COIFFURE

Formation en 10 mois

PUBLIC VISÉ

Tout public actif.
Être de nationalité
Française,
ressortissant de
l'Union Européenne
ou étranger en
situation régulière
de séjour

PRÉREQUIS

Toute personne ayant déjà un diplôme
de l'Éducation Nationale (CAP, BEP,
Baccalauréat, etc.), autre que le Brevet
des Collèges.
Certaines personnes ne possédant pas
le diplôme indiqué ci-dessus pourront
être admises, à titre exceptionnel, après
étude de leur candidature. Elles sont
cependant averties qu'aucun cours
d'enseignement général n'est prévu
dans l'action de formation CAP Métiers
de la coiffure en 400 heures.

DURÉE DE LA FORMATION

400 heures en centre de formation et
420 heures en entreprise. Pour que la
formation puisse débuter le nombre
de stagiaires inscrits doit être
compris entre 8 et 16 personnes par
session.

ATTENTION : s'agissant d'une
formation accélérée, l'AREP ne
dispense que les enseignements
professionnels.

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Dossier de candidature à compléter, entretien de positionnement dans un délai de 20 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours.

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Il est possible de travailler en salon de coiffure ou de se former au niveau supérieur en BP coiffure puis en BTS des métiers de la coiffure. Suite à un CAP métiers de la coiffure, les poursuites d'études sont nombreuses : BP coiffure, BTS coiffure. Selon votre projet professionnel nous vous conseillons de poursuivre vos études afin de vous spécialiser et d'approfondir vos compétences. Les titulaires du CAP métiers de la coiffure qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études peuvent également intégrer immédiatement le monde du travail en tant que coiffeur(euse) en salon ou à domicile.

DIPLÔME

Diplôme du ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3

DATES D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31/08/2026 pour un début de formation en septembre 2026

MEMBRE DU RÉSEAU



RNCP39266 - CAP - Métiers de la coiffure - France Compétences
(francecompetences.fr)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39266/>
Certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
LA JEUNESSE Date d'enregistrement certification 03/07/19
Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2029

CONTACT

AREP - 6, Rue du Maréchal Joffre -
59120 Loos arep-ufa@isv-ndsc.fr -
www.isv-ndsc.fr Tél : 03.20.07.31.32

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation s'organise en présentiel au cœur des lycées, encadrée par une équipe de formateurs école directe, composée de professionnels métier et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur notre Intranet. Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme du ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3. En cas de non réussite à l'examen les bénéficiaires pourront garder le bénéfice des notes obtenues durant 5 ans. Pour les personnes présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. Absence de passerelle.

PLATEAUX TECHNIQUES ET ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le centre de formation est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap.

Référente handicap du centre : Madame Loridant (personne ressource relais handicap).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Techniques professionnelles : Réaliser: préparer le poste de travail, installer le client, utiliser les différents produits, exécuter des coupes, mettre en forme la chevelure, coiffer, réceptionner, ranger, exposer les produits, contrôler la qualité du travail exécuté, participer au suivi de la clientèle.

S'informer : rechercher, décoder, sélectionner et traiter l'information, identifier les besoins du client.

Organiser : choisir une solution adaptée, gérer le poste de travail et participer à la gestion des stocks.

Communiquer : accueillir, recevoir et transmettre un message, conseiller et argumenter, s'intégrer.

Technologies et techniques professionnelles : Techniques utilisant des produits d'hygiène ou de soins capillaires. Techniques de modification de la couleur des cheveux. Techniques de modification durable ou temporaire de la forme des cheveux. Techniques de séchage, de coupe, de coiffage.

Technologie des produits et des matériels : Notions de Physique et de Chimie appliquées à la connaissance des produits. Caractéristiques des principales matières premières utilisées dans les produits capillaires. Principaux produits capillaires. Étude technologique des appareils, des outils, instruments et accessoires. Biologie appliquée - Microbiologie et Hygiène appliquées : Caractéristiques de la peau, du cuir chevelu, des poils et des cheveux. Anomalies et affections du cheveu et du cuir chevelu. Notions de microbiologie appliquée à la profession. Hygiène en milieu professionnel.

Communication professionnelle : Connaissance commerciale et présentation des produits et des services. Techniques de communication.

Connaissance des milieux de travail : Connaissance de l'entreprise. Outils et techniques d'information, de communication.

Locaux professionnels : réglementation relative à la profession de coiffeur. Prévention, santé et environnement .

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 5100 TTC euros pour 400 heures de formation, hors coût du matériel indispensable. La formation peut être réglée en une ou plusieurs fois. Lors de la pré-inscription, les frais de dossier s'élèvent à 35 Euros, non déductibles au coût de la formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Apprendre des techniques de coiffure, avoir une approche commerciale dans un cadre professionnel. Développer un sens artistique. Le titulaire d'un CAP coiffure est un professionnel qualifié dans les techniques de coupe, de coiffage, et de mise en forme de la chevelure. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les perma- nentes. Il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous.

100 %

Taux de réussite aux examens
2024/2025

75 %

Taux d'insertion professionnelle
2024/2025

25 %

Taux de poursuite d'études
2024/2025

Aucun candidat présenté depuis la session 2024/2025